



Commune  
FROLOIS

# CR réunion du Conseil Municipal du 24 04 2014

Secrétaire de séance : CLAUDEL Solange

## Membres du conseil municipal :

NOM	PRENOM	Présents	Excusés	Procurations
ANDRE	Jean-Christian	✓		
BOEGLIN	Stéphane			COLIN Claude
CLAUDEL	Solange	✓		
COLIN	Claude	✓		
DELHAY	Sylvie	✓		
DUEZ	Catherine	✓		
EUSTACHE	Marie-Hélène	✓		
HARDEL	James	✓		
LARDIN	Dominique	✓		
LOUVET	Cécile	✓		
PETIT	Jérôme	✓		
RENAUD	Olivier	✓		
ROCHER	Christine	✓		
ROISIN	Jérôme			LOUVET Cécile
URION	Michel	✓		

## ORDRE DU JOUR :

1. Affectation des résultats
2. Vote des taxes locales
3. Vote du budget 2014
4. Nomination des délégués syndicat de travaux de la Vallée du Madon
5. Questions diverses

## DEROULEMENT DE LA SEANCE :

### 1. AFFECTATION DES RESULTATS

L'exécution du budget 2013 en fonctionnement dégage un excédent de 180 918,71 €  
L'exécution du budget 2013 en investissement dégage un excédent de 135 118,25 €.

Au vu des résultats de l'exercice 2013, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents, décide d'affecter :

- La somme de 100 000,00 € au compte 1068
- La somme de 80 918,71 € au compte 002
- La somme de 135 118,25 € au compte 001

### 2. VOTE DES TAXES LOCALES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient, avant le vote du budget primitif et en application du code général des Collectivités Territoriales, de fixer le montant des taux d'imposition à appliquer pour l'année 2014.

Il est proposé au Conseil Municipal pour 2014 les taux qui s'établissent de la manière suivante :

- Taxe d'habitation : 9,71%
- Taxe sur le foncier non bâti : 26,56%
- Taxe sur le foncier bâti : 11,24%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents décide:

- **D'ADOPTER** les taux d'imposition ci-dessus pour l'année 2014

### **3. VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2014**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents, vote le budget primitif de l'exercice 2014 et en arrête les montants comme suit.

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
- Section de fonctionnement	463 000,00	463 000,00
- Section d'investissement	451 546,31	451 546,31

#### **TOTAL GENERAL :**

- Dépenses	<b>914 546,31</b>
- Recettes	<b>914 546,31</b>

<b>Les Recettes de fonctionnement</b>	
Atténuation des charges	200,00 €
Produits des services	13 813,00 €
Impôts et taxes	232 921,00 €
Dotations - Participations	120 077,00 €
Location salle socioculturelle	15 070,29 €
Produits financiers	
Excédent de fonctionnement reporté	80 918,71 €
<b>TOTAL</b>	<b>463 000,00 €</b>

<b>Les Dépenses de fonctionnement</b>	
Charges à caractère général	156 755,00 €
Charges de personnel	135 300,00 €
Autres charges de gestion	51 950,00 €
Charges financières	6 647,10 €
Charges exceptionnelles	500,00 €
Dépenses imprévues	3 812,90 €
Virement à la section d'investissement	60 000,00 €
Reversement sur GIR	48 035,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>463 000,00 €</b>

<b>Les Recettes d'investissement</b>	
Dotations - Fonds divers et réserves	111 928,06 €
Subventions d'équipements non transférables	64 500,00 €
Emprunts et dettes assimilées	80 000,00 €
Virement de la section de fonctionnement	60 000,00 €
Excédent d'investissement	135 118,25 €
<b>TOTAL</b>	<b>451 546,31 €</b>

<b>Les Dépenses d'investissement</b>	
Emprunts et dettes assimilées	31 492,10 €
Immobilisations incorporelles	19 180,00 €
Immobilisations corporelles	19 200,00 €
Immobilisations en cours	366 385,00 €
Dépenses imprévues	15 289,21 €
<b>TOTAL</b>	<b>451 546,31 €</b>

#### **Investissements 2014 :**

La réfection de la rue de Guise.

#### **4. NOMINATION DES DELEGUES AU SYNDICAT DE TRAVAUX DE LA VALLEE DU MADON**

Monsieur le Maire rappelle que suite à l'adhésion au syndicat de travaux de la Vallée du Madon, il y a lieu de procéder à la nomination des délégués titulaires et suppléants. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents:

##### **Désigne**

- Comme délégués titulaires : Messieurs LARDIN Dominique et URION Michel
- Comme délégué suppléant : Monsieur COLIN Claude

#### **5. QUESTIONS DIVERSES**

**M. COLIN lève la séance.**